



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (AEROSOL) MOTORLAQUE

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT (AEROSOL) MOTORLAQUE

DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

NO DE PRODUIT : A45

UTILISATION Rénovateur

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xn;R20/21. Xi;R38. F+;R12.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
BUTANE	203-448-7	106-97-8	5-10%	F+;R12
Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy	265-150-3	64742-48-9	30-60%	Xn;R65. R10,R66.
PROPANE	200-827-9	74-98-6	10-30%	F+;R12
PROPYLBENZÈNE	203-132-9	103-65-1	< 1%	R10 Xn;R65 Xi;R37 N;R51/53
SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE)	265-198-5	64742-94-5	5-10%	Xn;R65
XYLÈNE	215-535-7	1330-20-7	30-60%	R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

(AEROSOL) MOTORLAQUE**MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. **EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !**

RISQUES PARTICULIERS

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz nitreux (NO_x).

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
BUTANE	VLE	800 ppm	1928 mg/m ³			
PROPANE		Asphyxiant		Asphyxiant		
XYLÈNE	VLEP	50 ppm	221 mg/m ³	100 ppm	442 mg/m ³	D

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

D = Absorption de peau.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz pour les substances organiques.

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Alcool polyvinylique (PVA). Nitrile. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

(AEROSOL) MOTORLAQUE**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Clair Liquide		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Solvant.		
SOLUBILITÉ	Soluble dans : Hydrocarbures.		
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	TAUX D'ÉVAPORATION	>100
POINT D'ÉCLAIR (°C)	~ -2 CF (Creuset fermé).	COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	750 g/litre

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz nitreux (NO_x).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

INGESTION

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

En raison du faible volume contenu dans le réservoir de l'aérosol et que son contenu peut difficilement être ingéré, le risque d'empoisonnement est considéré comme minime.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Ingestion.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

(AEROSOL) MOTORLAQUE

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS, Flammable		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2
CLASSIFICATION ADR	Classe 2.1 Gaz inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	5 (f)
NO. UN MER	1950	NO. DE PAGE IMDG	93 (vol 2)

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif



Extrêmement inflammable

CONTIENT XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

R12	Extrêmement inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 18/03/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R12	Extrêmement inflammable.
R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.